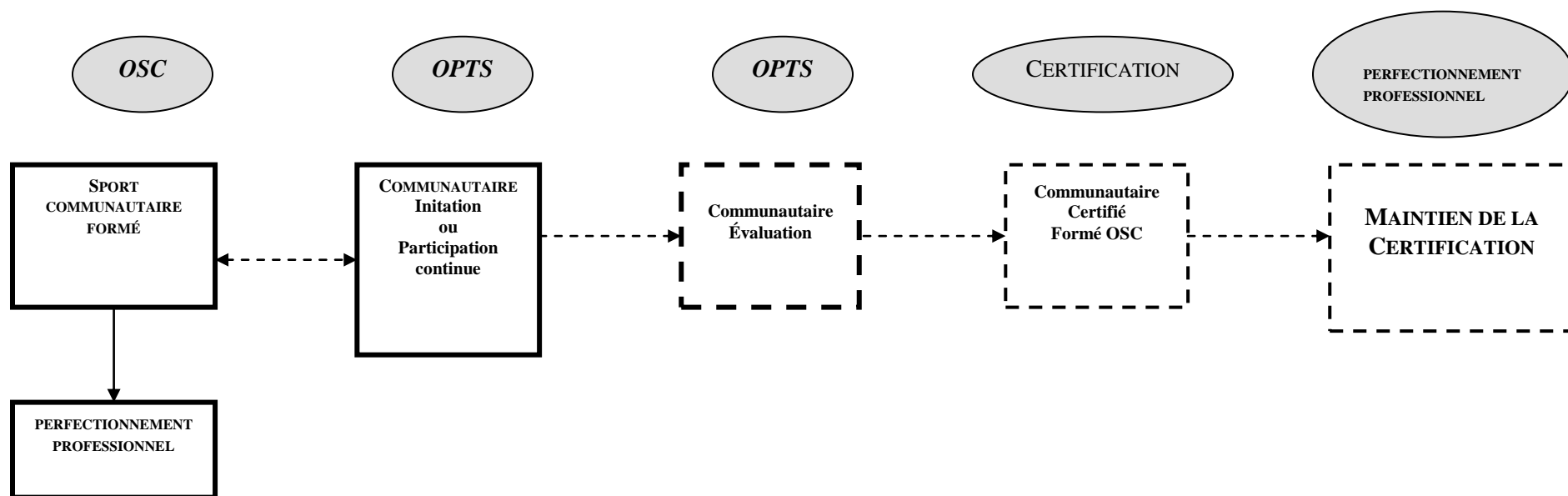


Modèle de développement des entraîneurs (MDE) : Sport communautaire – Initiation



- OPTS – Organisme provincial/territorial de sport.
- L'entraîneur doit participer à l'atelier Sport communautaire d'OSC (1 journée).
- L'entraîneur doit participer à différentes activités de perfectionnement professionnel.
- Un entraîneur communautaire peut choisir de participer à un atelier Sport communautaire propre à un sport, compte tenu des besoins du programme et des athlètes.
- Lorsqu'un entraîneur choisit un atelier Sport communautaire propre à un sport, le responsable de la section locale peut l'aider à opter pour le contexte approprié (Initiation ou Participation continue).
- La durée des ateliers techniques Sport communautaire varie d'un sport à un autre.
- Veuillez noter que dans le profil Sport communautaire, ce ne sont pas tous les sports qui proposent une évaluation; si tel est le cas, il n'y a aucune certification possible (dans ce sport pour le profil Sport communautaire). L'entraîneur peut donc obtenir la désignation « Formé » mais il ne peut pas être certifié.